

ARRETE n°2024 - 032

portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des RÉDACTEURS TERRITORIAUX

pour l'accès au GRADE de rédacteur principal de 1ère classe

Le Président du conseil d'administration de RESO Nièvre (E.P.C.C.)

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des RÉDACTEURS TERRITORIAUX

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
<i>Mme LAGRUE Isabelle</i>	rédacteur principal de 2ème classe	rédacteur principal de 1ère classe	1		Favorable

Total promouvables : 1

Nombre d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à NEVERS

Le 22 février 2024

Le Président

Wilfried SEJEAU

Pour le président et par délégation

Le Directeur

Vincent MOREL

